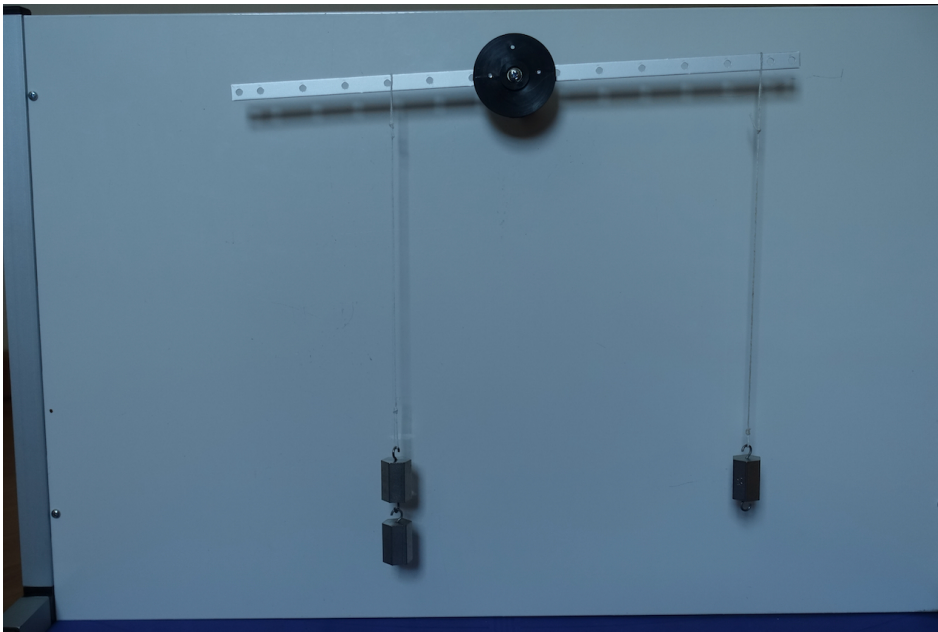


Quelle masse est suspendue à gauche ?



Si la distance à l'axe coté droit est de 12 cm, quelle est la distance à l'axe côté gauche ?

Les contraintes professionnelles et leurs conséquences

La situation : les comportements alimentaires d'une salariée

Je ne prends pas de petit-déjeuner, je n'ai pas le temps. J'ai une heure de transport chaque matin. Mes horaires de travail sont 7 h-12 h, puis 13 h 30-15 h 30. Mon déjeuner est léger : je mange une entrée et un dessert à la cantine car les plats ne me plaisent pas. Quand je rentre chez moi, je fais un goûter copieux. Le soir, quand mon ami rentre, on dîne ensemble et on mange suffisamment pour tenir jusqu'au lendemain.



Lilou, 28 ans, agent d'assemblage de pièces métalliques

Activité 1 - L'analyse de la situation

1.1. Lisez la situation, puis entourez deux erreurs alimentaires commises par Lilou sur la répartition de ses repas.

1.2. Cochez les réponses exactes.

Les contraintes du travail ayant une incidence sur le comportement alimentaire de Lilou sont :

- le repas pris sur place, sur le lieu de travail.
- l'éloignement du domicile.
- les horaires de travail décalés.
- le manque de temps pour déjeuner.
- les conditions climatiques.
- le travail posté.

Déjeuner

Déjeuner :
- œuf mayonnaise (n° 1)
- éclair au chocolat (n° 2)
- eau (n° 3)

Goûter

Goûter :
- pâte à tartiner au chocolat (n° 4)
- 100 g de pain complet (n° 5)
- yaourt nature (n° 6)
- 50 g de saucisson (n° 7)
- 2 verres de soda (n° 8)

Dîner

Dîner :
- sandwich kebab composé de 150 g de pain (n°9), 100 g de viande de bœuf salée (n° 10), mayonnaise (n° 11), 2 feuilles de salades (n° 12), demi-tomate (n°13)
- crème glacée (n° 14)
- 2 verres de soda (n° 15)

Doc. 1 Les repas de la journée de Lilou

1.3. Consultez le Doc. 1. Identifiez deux erreurs alimentaires dans le déjeuner de Lilou.